

NIVEAU ATTENDU POUR CHAQUE SOUS-COMPÉTENCE ÉVALUÉE

Faculté de médecine Département de réadaptation

STAGE 1 (ORT-6501)

EXPERTISE CLINIQUE

Expertise clinique - Évaluation

EC2.1 Analyser la demande de services.

- Discute avec le superviseur des informations pertinentes au dossier et des informations manquantes.
- Discute avec le superviseur des suites pertinentes à donner à la demande de services (ex. : référence à un autre établissement ou à un autre professionnel, remise de conseils généraux, rencontre d'information en groupe, évaluation en orthophonie).

EC2.2 Faire un plan d'évaluation.

Pour les problématiques vues en cours :

 Identifie, avec l'aide du superviseur, des tâches formelles ou informelles permettant d'évaluer certains aspects spécifiques de la communication du client.

EC2.3 Réaliser une anamnèse avec le client.

À la suite de la lecture du dossier d'un client :

- Résume oralement ou par écrit les principaux éléments relatifs à l'histoire de cas.
- Identifie les principaux facteurs de risque et de protection.

EC2.4 Réaliser l'évaluation, c.-à-d. la collecte de données.

Pour les problématiques vues en cours :

- Se prépare avant la rencontre d'évaluation : organise le local, s'assure de bien connaître les tâches utilisées et d'avoir le matériel requis sous la main lors de l'évaluation.
- Exécute certaines tâches d'évaluation ou de dépistage choisies, préparées et réalisées avec le superviseur.
- Réalise seul un dépistage ou une partie d'évaluation formelle ou de réévaluation à l'aide de tâches formelles ou informelles choisies avec le superviseur.
- Respecte les procédures de passation des tâches utilisées.
- Est sensible à la gestion du temps dans la réalisation de son évaluation.
- Démontre une sensibilité face aux réactions du client.

EC2.5 Colliger les données.

- Note certaines données en cours d'évaluation : énoncés produits, réponses aux tâches formelles et informelles, observations sur le comportement.
- Réalise adéquatement la cotation des tests utilisés, s'il y a lieu.

EC3.1 Analyser les données.

À partir des données d'évaluation :

- Précise s'il s'agit d'un problème de langage et/ou de parole.
- Identifie les problématiques d'origine réceptive et expressive.
- Détermine s'il s'agit globalement d'une atteinte sévère ou légère.
- Discute avec le superviseur des résultats d'évaluation pour préciser son analyse.

EC3.7 Rédiger un rapport d'évaluation.

Pour les problématiques vues en cours :

- Rédige un rapport d'évaluation sommaire, une partie de rapport d'évaluation formelle ou une note au dossier relatif à la partie d'évaluation réalisée qui est structuré et pertinent.
- Effectue les corrections proposées par le superviseur pour préciser/clarifier certains éléments.

Expertise clinique – Intervention

EC4.3 Sélectionner les moyens d'intervention.

Pour les problématiques vues en cours :

 Identifie, avec l'aide du superviseur, des moyens d'intervention (tâches et activités) appropriés à l'atteinte d'un objectif particulier.

EC5.1 Réaliser une intervention.

Pour les problématiques vues en cours :

- Exécute certaines activités d'intervention avec le superviseur.
- Réalise seul certaines parties d'intervention planifiées par ou avec le superviseur.
- Démontre une sensibilité face aux réactions du client.
- Encourage l'implication et la participation du client.
- Formule des consignes claires.
- Note en cours d'intervention les informations pertinentes à la documentation de l'évolution.

EC5.6 Documenter l'évolution par écrit.

Rédige des notes au dossier claires et pertinentes.

COLLABORATION

C2.1 Démontrer les habiletés associées à une pratique collaborative.

- Entretient des relations harmonieuses et constructives avec le superviseur, les membres des équipes, les autres intervenants du milieu et les autres stagiaires.
- Manifeste de l'écoute et du respect envers les propos d'autrui.
- Est positif et fait preuve d'ouverture d'esprit face aux choix et aux idées d'autrui.

C3.1 Collaborer avec d'autres professionnels dans une approche intégrée des services au client.

- S'informe des rôles des divers intervenants rencontrés dans le cadre du stage.
- À la demande du superviseur, sollicite l'expertise des autres professionnels.

C3.3 Interagir selon les divers rôles et responsabilités des membres de l'équipe.

Collabore à la réussite du collègue dans un stage réalisé en apprentissage entre pairs (peer- coaching).

COMMUNICATION

COM3.1 Utiliser les techniques d'entretien de base verbales et non verbales en contexte clinique.

Choisit et utilise de façon pertinente les techniques d'entretien de base suivantes :

- Comportements non verbaux : expressions faciales, hochements de tête, posture, contact visuel.
- Comportements verbaux : reflet-reformulation

Note: Voir le fichier « Techniques d'entretien » pour une description des différentes techniques d'entretien.

COM3.2 Ajuster la communication aux interlocuteurs et à leurs caractéristiques.

- Utilise un niveau de langage adapté aux interlocuteurs (ex. : pair, collègue, client).
- Utilise un niveau de langage adapté à leurs caractéristiques (identité socioculturelle et linguistique, niveau de scolarité, état émotionnel).
- Vérifie la compréhension de l'interlocuteur.
- Utilise des moyens pour faciliter la compréhension de l'interlocuteur, au besoin.

COM5.1 Utiliser des comportements respectueux, empathiques et d'écoute active envers le client.

- Est patient.
- Laisse au client le temps de s'exprimer.
- Adopte une attitude d'ouverture, sans porter de jugements.
- Adopte une attitude d'écoute.
- S'ajuste en fonction des indices verbaux et non verbaux donnés par le client.

COM6.1 S'exprimer clairement à l'oral, de façon structurée et dans une forme correcte.

- S'exprime à l'oral de façon structurée.
- Utilise des termes spécifiques.
- Utilise un français conforme aux normes.

COM6.2 S'exprimer à l'écrit de façon structurée, précise et dans une forme correcte.

- S'exprime à l'écrit de façon structurée.
- Utilise des termes spécifiques.
- Utilise un français conforme aux normes.

ÉRUDITION

E2.1 Utiliser de façon autonome différentes méthodes / outils favorisant l'apprentissage.

- Sélectionne et utilise des méthodes/outils d'apprentissage pertinents en fonction du contexte de stage.
- Recherche et identifie, à l'intérieur de ses notes de cours, des livres de référence ou des articles scientifiques, des données scientifiques pertinentes aux clientèles ou situations cliniques rencontrées dans le cadre du stage.
- Sollicite l'aide d'un collègue ou du superviseur au besoin.

PROFESSIONNALISME

P2.1 Démontrer des comportements conformes aux règles en vigueur à l'UL et dans les milieux cliniques.

- Respecte les valeurs et les règlements de l'établissement (ex. : tenue vestimentaire, procédure de consultation et de tenue des dossiers).
- Respecte les attentes et exigences formulées dans le plan de cours et convenues dans le contrat d'apprentissage (ex. : respect des échéanciers).
- Respecte le Règlement sur les dossiers et la tenue des bureaux des membres de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec.
- → En cas d'obtention d'une cote 1 ou 2, la coordination des stages du programme d'orthophonie peut décider qu'il y a échec du stage.

P2.2 Démontrer des comportements conformes aux règles déontologiques de la profession.

- Respecte le code de déontologie de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec.
- → En cas d'obtention d'une cote 1 ou 2, la coordination des stages du programme d'orthophonie peut décider qu'il y a échec du stage.

P2.4 Démontrer des comportements traduisant une attitude professionnelle.

- Est assidu, ponctuel et bien préparé.
- Se montre respectueux et poli.
- Utilise de manière responsable les différentes formes de communication (ex. : cellulaire).
- Manifeste de la flexibilité et de la tolérance dans le respect des différences (ex. : diversité culturelle, convictions religieuses et politiques, orientation sexuelle, etc.).
- → En cas d'obtention d'une cote 1 ou 2, la coordination des stages du programme d'orthophonie peut décider qu'il y a échec du stage.

P3.1 Appliquer une démarche de pratique réflexive.

- Identifie une situation clinique qui suscite la pratique réflexive.
- Décrit la situation.
- Analyse la situation (identifie ce qui s'est bien/moins bien passé et pourquoi, identifie les réactions des personnes impliquées et tente de comprendre pourquoi elles ont réagi ainsi).
- Recherche des alternatives basées sur des données théoriques et pratiques variées et reconnues.
- Sélectionne l'alternative qui semble la plus appropriée et la justifie.
- Expérimente cette alternative pour ensuite l'analyser et la valider.

P3.2 Reconnaître les situations problématiques sur le plan éthique, incluant la déontologie.

- Nomme certaines situations problématiques sur le plan éthique rencontrées dans le cadre du stage.

P3.4 Démontrer sa capacité à porter un jugement critique sur ses compétences.

- Identifie certaines de ses forces et faiblesses en regard des compétences expertise clinique, communication, collaboration, érudition, professionnalisme.
- Répond de manière constructive à la critique.

P3.5 Prendre les moyens pour poursuivre le développement de ses compétences.

Avec l'aide du superviseur, identifie et met en place des moyens pertinents pour favoriser le

- développement des compétences jugées moins bien développées.
- Avec l'aide du superviseur, évalue l'efficacité des moyens mis en place et identifie de nouveaux moyens au besoin.
- S'ajuste à la suite des commentaires du superviseur ou d'un collègue.